

Sofia Dalil¹, Fayza Boujandir², Dr Christine Chansiaux³, Dr Pierre-François Rogliano⁴, Dr Lise Durand⁴, Dr Stéphanie Le Poole⁴
¹ PPH, ² Faisant Fonction Cadre, ³ Médecin gériatre, ⁴ Pharmacien - Centre Hospitalier Rives de Seine, Neuilly-sur-Seine

INTRODUCTION

La Conciliation Médicamenteuse (CM) permet de sécuriser la prise en charge thérapeutique des patients, notamment aux points de transition du parcours de soin. Cette étape est d'autant plus complexe lorsque la pharmacie et les services de soins ne sont pas localisés sur le même site, tel que notre établissement (3 sites: Neuilly-sur-Seine / Courbevoie / Puteaux).

OBJECTIF

Intégrer une activité de CM à l'entrée parmi les activités du préparateur en pharmacie hospitalière (PPH) au service direct des patients hospitalisés en Gériatrie aiguë.

➔ Bilan d'activité à 5 mois de lancement du projet

MÉTHODE DE TRAVAIL

Acteurs

Groupe de travail pluridisciplinaire

médecins, IDE, pharmacien, PPH

Process

Conciliation Médicamenteuse
PROACTIVE

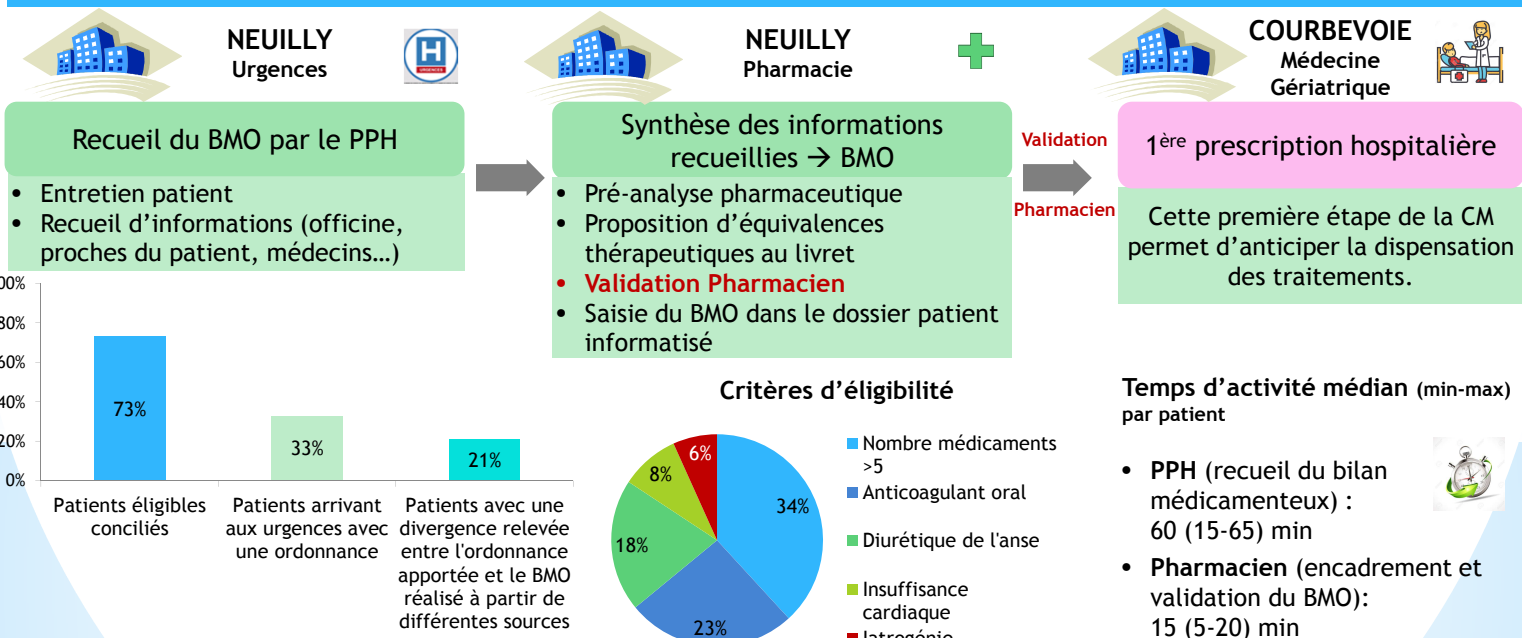
Bilan Médicamenteux réalisé avant
la 1^{ère} prescription hospitalière

Patients cibles

Priorisation des patients âgés

≥ 1 critère d'éligibilité :
Anticoagulant oral, diurétique de l'anse, poly médication, insuffisance cardiaque, iatrogénie

RÉSULTATS



35 BMO d'octobre 2018 à février 2019

CONCLUSION

L'implication du PPH dès les premières phases du projet a permis de mieux cerner les enjeux de la CM : assurer la continuité de la prise en charge médicamenteuse et réduire les erreurs médicamenteuses.

Le PPH joue un rôle dans la pré-analyse pharmaceutique.

Le PPH se positionne comme acteur de soin directement auprès du patient et aux côtés des autres professionnels de santé.



Satisfaction de la part des médecins : accès à des informations fiables, gain de temps...



La CM permet au PPH d'être plus critique et pertinent en lien avec les activités de dispensation.